2022: Les patrons du Syntec crachent sur les salarié-es

2022 – Le syntec crache sur les salarié-es

Le 29 septembre dernier se tenaient **les négociations obligatoires sur les minima de salaires** au niveau de la Convention Collective des Bureaux d'Études. **Les lobbys patronaux Syntec et Cinov ont refusé toute augmentation** des minima, en dehors du minimum légal (alignement sur le SMIC).

En 2022 :
• **Augmentation des prix : 5,8 %** (source : INSEE [1])
• **Augmentation des salaires minima : 0%** (décision patrons)

C'est du mépris pour les salarié-es de notre branche, et un crachat à la figure de celleux aux revenus les plus modestes. Alors que le patronat se félicite ouvertement d'une croissance record des SSII et des sociétés de conseil (12% en 2021) [3].

Nous étions le **27 Septembre dernier devant les locaux du Syntec** pour réclamer de meilleurs salaires. Nos patrons ont fait la sourde oreille, préférant une fois encore **reverser des dividendes** d'un niveau record à leurs actionnaires (+35% en France par rapport à l'année précédente [2]) plutôt que prendre en considération leurs salarié-es.

Les patrons ne comprennent qu'un seul langage : Manif, grève et débrayage !

[1] https://www.insee.fr/fr/statistiques/6523439
[2] https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/08/25/les-dividendes-verses-aux-actionnaires-atteignent-un-pic-en-france-au-deuxieme-trimestre_6139010_3234.html
[3] https://numeum.fr/economie-marche/actu-informatique-la-croissance-des-esn-et-ict-au-plus-haut-des-5-dernieres-annees/

2022: Le Syntec crache sur les salarié-es

Communiqué

Téléchargement du PDF